

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le mardi 21 février 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Date de la convocation : 9 février 2023

Etaient présents : Sandrine BOUVAREL arrivée à 19h38 (point 1), Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR arrivée à 19h45 (point 1), Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Sébastien GACON, Estelle GHORIS, Yoann GODET, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Marie-Lise PERRIN arrivée à 19h36 (point 1), Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Alexandra DURY, Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sukran BOYRAZ (pouvoir à Frédéric VIAL), Michèle GAUTHIER (pouvoir à Stéphanie RADESIC),

Date de convocation : 9 février 2023.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe PAUGET

Nombre de conseillers votants : 26

Présents : 23

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°13-2023 : Demandes de subvention au titre du FEDER pour les travaux de rénovation de la salle de l'amitié

Un appel à projet FEDER (**Fonds européen de développement régional**) « approche territoriale » est ouvert par la Région Auvergne Rhône Alpes pour financer des projets d'aménagement « urbains » sur 3 thématiques :

- Améliorer, revitaliser l'espace public et favoriser la revitalisation des communes
- Renforcer la sécurité dans les espaces publics,
- Renforcer l'attractivité des polarités rurales via le financement d'équipements structurants culturels, sportifs, de loisirs, associatifs et de services à la population

Le projet de rénovation de la salle de l'amitié pourrait être éligible à ce programme dont la subvention peut atteindre le taux de 40% pour une dépense subventionnable minimum de 625 000€ HT.

Accusé de réception en préfecture
038-213802614-20230221-DEL-13-2023-1-DE
Date de télétransmission : 01/03/2023
Date de réception préfecture : 01/03/2023

Monsieur le Maire précise que le plan de financement de cette requalification est le suivant :

Financement	Montant HT	Taux
<u>Subventions</u>		
FEDER	489 000 €	40 %
Etat (DETR)	200 000 €	subvention en cours d'instruction : 20% plafonné à 1M€ soit 16,36%
Région		
Département	187 500 €	subvention en cours d'instruction : 25% plafonné à 750 K€ soit 15,34%
CCBD		
<u>Commune de Morestel</u>		
Autofinancement	346 149.61 €	28.31%
Total financements	1 222 649.61€	

Les travaux débuteront au 3^{ème} trimestre 2023.

Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

-ADOpte l'opération de rénovation de la salle de l'amitié et arrête les modalités de financement,

-REPOnd à l'appel à projet FEDER « approche territoriale » est ouvert par la Région Auvergne Rhône Alpes pour les travaux de rénovation de la salle de l'Amitié au titre du renforcement de l'attractivité des polarités rurales via le financement d'équipements structurants culturels, sportifs, de loisirs, associatifs et de services à la population.

-APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel que présenté,

-S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 21 Février 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.
AFFICHAGE LE :

Frédéric VIAL

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
038-213802614-20230221-DEL-13-2023-1-DE
Date de télétransmission : 01/03/2023
Date de réception préfecture : 01/03/2023